

des avis utiles? N'est-il pas évident que des avis ainsi obtenus ne peuvent lui être d'aucun secours? Quel peut être alors son but en les provoquant, si ce n'est d'essayer de rejeter sur ses subordonnés une partie de la responsabilité qu'il sent peser sur lui?

Mais ce n'est pas assez que de garder le silence sur le maréchal de Mac-Mahon. Il laisse dire par le général Soleille qu'il n'y a de munitions que pour une bataille, alors que la lettre du 22 août, qu'il a gardée pour lui seul, établit que l'armée est complètement réapprovisionnée et en mesure de soutenir plusieurs combats.

Il laisse dire que la place de Metz ne peut tenir sur quinze jours sans le secours de l'armée!

Mais s'il est nécessaire de protéger Metz, s'il est périlleux d'aller manœuvrer et combattre en rase campagne, quel rôle destine-t-il à l'armée? Il charge le général Soleille de l'exposer, déclarant à l'avance qu'il penche vers son opinion. On pourrait croire à la sincérité des considérations stratégiques qui sont développées, si le maréchal Bazaine avait jamais essayé sérieusement d'opérer en prenant Metz comme pivot de manœuvres; puisqu'il ne l'a jamais fait, il n'y eut là qu'un leurre pour ses lieutenants et son armée, qu'il a trompés.

Devant ce plan nouveau qu'on arrête se dresse immédiatement un grand besoin, un grand danger. Comment nourrir l'armée sans consommer les approvisionnements de la place et compromettre la durée de la résistance? Le maréchal Bazaine se tait à ce sujet. Seul, le maréchal Le Bœuf s'écrie : « Comment vivrons-nous? »

Toutes ces réflexions, tous ces projets sont agités au milieu d'une discussion confuse que personne ne résume. Mais, dans un coin de la pièce obscure où se tient la conférence, le colonel Boyer, aide de camp du maréchal Bazaine, est là qui prend des notes. Ces notes sont transformées en un procès-verbal, et ce n'est que lorsque paraîtra, longtemps après la guerre, l'ouvrage du maréchal, que les membres de la conférence apprendront qu'il y a eu un procès-verbal dressé dont ils n'ont pas été appelés à contrôler l'exactitude.

Cette responsabilité de ses résolutions que, le 26 août, le maréchal a fait porter à ses lieutenants aux yeux de l'armée, il a voulu plus tard la leur imposer devant l'opinion publique. C'est dans ce but manifeste que le général Boyer emporta de Metz, en se rendant en Angleterre, et remit dès le 2 novembre à M. Tachard le singulier procès-verbal qu'il avait rédigé.

Ce document devait être communiqué à la délégation de Tours. Le maréchal déjà préparait sa défense en compromettant ses subordonnés après les avoir trompés.

L'instruction montre, du reste, qu'avant de réunir les commandants de corps sa détermination était prise. Dans son ordre de mouvement pour le 26, il

n'indique aucune disposition au sujet des équipages de pont, et, avant son arrivée au château de Grimont, il avait déjà suspendu le mouvement de la garde impériale. Le général Bourbaki a déposé de ce dernier fait et le maréchal l'a reconnu dans son interrogatoire : « Pour éviter tout encombrement et avoir également du monde sur la rive gauche, dit-il, la garde et l'artillerie de réserve auraient suivi la vallée en cas de marche sur Thionville. »

Ainsi, le maréchal qui, en suivant la rive droite de la Moselle, sera contraint de repasser cette rivière, se prive volontairement des moyens de le faire, il n'aura à sa disposition que l'unique pont de Thionville. Il pense laisser la garde et l'artillerie de réserve sur la rive gauche, et il n'emmènera pas les ponts qui lui donneraient le moyen de mettre en communication les deux fractions de son armée à cheval sur la Moselle.

Le maréchal, pour expliquer ces dispositions, dit, il est vrai, qu'il comptait, en cas de succès, tirer profit des ponts de l'ennemi : mais n'était-ce pas compter sur une ressource bien aléatoire?

Dans sa déposition, M. le général Soleille indique pour la décision relative aux équipages de ponts un motif plus sérieux : l'artillerie, en raison de ses pertes en chevaux dans les batailles précédentes, manquait, selon lui, d'attelages en nombre suffisant, et on avait emmené de préférence la réserve de munitions.

Pour que cette raison soit valable, il faudrait que l'obligation de choisir entre la réserve de cartouches et l'équipage de ponts eût existé réellement. Or, il y avait en ce moment environ 12,000 chevaux de convoyeurs enfermés dans la place. Ne pouvait-on trouver parmi eux les attelages nécessaires, si l'on ne voulait pas recourir aux convoyeurs civils, comme l'avait fait le général Soleille lui-même pour la réserve de munitions? La partie du rapport relative au service de l'artillerie montre, du reste, que cette mesure n'était pas indispensable et qu'on eût pu trouver dans les ressources de l'arme même assez d'attelages pour trainer l'équipage de ponts. Si le maréchal ne l'a pas fait, c'est qu'il ne voulait pas sortir.

Que pouvait devenir, en présence de tous les faits qui viennent d'être rappelés, le projet de sortie du maréchal?

Il ajourna l'opération; le temps, dit-il, était mauvais. Comme s'il n'était pas également mauvais pour l'ennemi! — Et les troupes, au milieu d'une confusion inexprimable, rentrèrent dans leur bivouac.

Le lendemain, 27 août, le maréchal de Mac-Mahon était au Chêne-Populeux. Ne recevant aucune nouvelle de Metz, il hésitait; puis repartait de nouveau pour aller au secours de l'armée du Rhin.

Le maréchal Bazaine indique, dans son registre de correspondance, que le même jour, 26 août, il écrivit au ministre de la guerre :

« Toujours sous Metz, avec munitions d'artillerie pour un combat seulement. Impossible de forcer les lignes ennemies dans ces conditions, derrière ses positions retranchées.

« Aucune nouvelle de Paris, ni d'esprit national, d'urgence d'en avoir; agirai efficacement si mouvement offensif à l'intérieur force l'ennemi à battre en retraite. »

Dans cette dépêche, le général déclare, pour justifier le maintien de l'armée sous Metz, qu'il est impossible de forcer les lignes de l'ennemi derrière ses positions retranchées.

Cette opinion, personne ne l'avait émise dans le conseil. Les commandants de corps, questionnés à ce sujet, ont déclaré avoir eu l'opinion contraire.

Le moment où le maréchal écrivait qu'il était impossible de sortir de Metz, fut en effet celui où l'armée aurait pu percer avec plus de facilité les lignes ennemies. Deux corps d'armée avaient été détachés des troupes d'investissement pour appuyer les armées allemandes qui opéraient contre le maréchal de Mac-Mahon. Le maréchal Bazaine en avait été averti par ses émissaires; et s'il avait pu croire, le 26, à l'impossibilité de sortir du blocus, il n'aurait pas manqué d'invoquer devant ses lieutenants ce motif à son inaction, qui l'eût dispensé d'en invoquer d'autres.

Dans le procès-verbal de la conférence, il dit lui-même que l'ennemi ne montra ce jour-là que peu de troupes, et qu'il n'accepta pas le combat qui lui était offert!

La dépêche au ministre ne fut pas la seule expédiée à ce moment par le commandant en chef de l'armée du Rhin.

On se rappelle, en effet, que le 27 août, le colonel Turnier faisait passer par M. le procureur impérial Lallement une dépêche du maréchal Bazaine au maréchal de Mac-Mahon, ainsi conçue :

« Nos communications sont coupées, mais finalement, nous pourrions percer quand nous voudrions, nous vous attendons. »

Cette dépêche a dû partir de Metz le 26 août.

Ainsi, tandis que le maréchal écrit au ministre qu'il est impossible de forcer les lignes ennemies, il annonce au maréchal de Mac-Mahon qu'il passera s'il le veut et qu'il l'attend.

Toute réflexion serait superflue devant des contradictions aussi formelles.

Les journées du 27 et du 28 août se passèrent sans incident. Le 29, parvint au maréchal Bazaine une dépêche de Thionville ainsi conçue :

« Général Ducrot commande corps Mac-Mahon; il doit se trouver aujourd'hui 27 à Stenay, à gauche de l'armée, général Douay à droite sur la Meuse. Se tenir prêt à marcher au premier coup de canon. Signé : Turnier. »

Cette dépêche avait été expédiée à Thionville par le général Ducrot de son camp d'Attigny. Elle y avait été apportée, au péril de ses jours, par un cou-

rageux citoyen, M. Lagossé, manufacturier et maire de Montgon. Le colonel Turnier la fit passer aussitôt au maréchal par l'agent de police Flahaut, qui avait déjà fait un premier voyage à Metz.

Ce même jour, 29, des ordres sont donnés pour recommencer le lendemain, 30, l'opération projetée pour le 26. Il était urgent, en effet, de réparer au plus vite le temps perdu et de se porter au secours du maréchal de Mac-Mahon. Néanmoins, les ordres sont contremandés dans la journée sans que l'on puisse trouver un motif sérieux à cet ajournement.

Le 30 arriva à Metz, par la voie de Verdun, la dépêche expédiée le 22 de Reims par le maréchal de Mac-Mahon, ainsi conçue : « Reçu votre dépêche du 19 à Reims; me porte dans la direction de Montmédy; serai après demain sur l'Aisne d'où j'agirai selon les circonstances pour vous venir en aide. »

Cette dépêche avait été également expédiée le 22 par la voie de Thionville et se trouvait, depuis le 23, dans les mains du colonel Turnier. Le texte chiffré de cette dépêche était précédé par ces mots : « En voyez au maréchal Bazaine la dépêche ci-après, très-importante. Faites-la-lui parvenir par cinq ou six émissaires différents auxquels vous remettrez les sommes nécessaires pour accomplir leur mission. » Malgré cette recommandation pressante, Flahaut ne l'apporta pas avec lui le 29, et l'instruction est en droit de conclure que si le colonel Turnier ne profita pas de cette occasion, c'est qu'il savait la dépêche déjà parvenue à destination.

Ces mots : « Nous vous attendons, » dans la dépêche remise le 27 par M. Turnier à M. Lallement, montrent, d'autre part, que le maréchal Bazaine connaissait, le 26, la marche de son lieutenant,

En rapprochant la dépêche du maréchal de Mac-Mahon de celle du général Duerot, transmise par le colonel Turnier, le maréchal devait présumer, comme il l'a écrit lui-même, que l'armée de Châlons se trouvait probablement, le 30, à une vingtaine de lieues de Metz, peut-être à quinze. En conséquence, le 31 au matin, reprenant les ordres donnés la veille et indiquant comme objectif la prise du plateau de Sainte-Barbe, il déploya l'armée des forts Queuleu et de Saint-Julien.

Malheureusement, aucune modification essentielle ne fut apportée à l'ordre de la marche du 26, et, si un troisième pont fut construit au pied de l'unique rampe de Saint-Julien, l'on n'utilisa aucun des deux ponts de la ville.

Quant aux équipages de ponts, il n'est pas prescrit de les emmener, l'armée n'aura encore pour repasser sur la rive gauche que le pont de Thionville. Enfin, toutes les dispositions dont l'expérience de la démonstration du 26 avait fait reconnaître les inconvénients et les périls furent de nouveau prescrites et produisirent les mêmes résultats.

Il était deux heures environ lorsque toute l'armée fut massée sur le plateau. De toutes parts ac-

pourrait l'ennemi. Le poste d'observation de la cathédrale avertissait à chaque instant le maréchal des mouvements de concentration qui s'opéraient. Rien de plus saisissant que la lecture de ces dépêches qui se succédaient d'une manière continue, mais qui toutes trouvaient le maréchal imperturbable.

Une fois l'armée réunie, il appelle les commandants de corps, leur donne ses instructions, puis l'idée lui vient de faire établir sur la route de Sainte-Barbe une batterie de gros calibre pour combattre l'artillerie ennemie. On va chercher les pièces au fort Saint-Julien. On construit aussi vite que possible un épaulement pour les couvrir. Pendant ce temps, l'ennemi se renforce, se masse, occupe les positions que depuis le 26, éclairé par la démonstration faite ce jour-là, il a fortifiées et puissamment armées. Enfin, à quatre heures le signal est donné et le combat s'engage.

L'on sait quels efforts exigea la prise des positions de Nouilli et de Noisseville qu'avaient occupées sans coup férir, le 26, les avant-gardes du 3<sup>e</sup> corps, et comment l'on n'avait encore atteint que le village de Servigny quand la nuit vint forcément mettre un terme au combat.

Nos troupes couchèrent sur le terrain qu'elles venaient de conquérir. Le 1<sup>er</sup> septembre, de grand matin, le maréchal expédia aux commandants des 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> corps l'ordre confidentiel suivant :

« Selon les dispositions que l'ennemi aura pu faire devant nous, nous devons continuer l'opération entreprise hier, qui doit : 1<sup>o</sup> nous conduire à occuper Sainte-Barbe, et 2<sup>o</sup> faciliter notre marche vers Bethinville. Dans le cas contraire, il faudra tenir dans nos positions, s'y fortifier, et ce soir nous reviendrons alors sous Saint-Julien et Queuleu. Faites-moi dire par le retour de l'officier qui vous remettra cette note ce qui se passe devant vous. »

Un pareil ordre n'était que trop significatif et ne pouvait aboutir qu'à un mouvement de retraite. C'est ce qui eut lieu; il s'effectua en bon ordre, et dans l'après-midi, l'armée avait regagné ses quartiers.

A ce moment même succombait, sous les efforts réunis des armées, le maréchal de Mac-Mahon accouru au travers de tous les périls au secours de son chef.

#### RÉSUMÉ DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Les opérations actives de l'armée de Metz prirent fin le 1<sup>er</sup> septembre.

La défaite de Forbach, ainsi que nous l'avons vu, fut uniquement causée par l'absence de direction dans laquelle le maréchal laissa le général Frossard et son propre corps d'armée.

L'armée, une fois repliée sous les murs de Metz, devait battre en retraite sur Châlons. Tel était l'or-

dre formel de l'empereur. Cette mesure était commandée par la nécessité de conserver une communication avec les réserves de l'armée du Rhin, qui contenait la plus grande partie des cadres de l'armée française.

Au lieu d'exécuter sans retard cet ordre, le maréchal prend des mesures entraînant forcément le ralentissement de la marche de l'armée et laisse à l'ennemi toute facilité pour le devancer sur les plateaux.

Après la bataille du 16, alors que les routes d'Étain et de Briey sont encore libres, le maréchal suspend sa marche, et revient sur ses pas sous le prétexte de se ravitailler. Le 17, au soir, il envoie le commandant Magnan assurer l'empereur qu'il compte toujours se conformer à son ordre de retraite. Puis, dès le lendemain 18, il prépare un nouveau mouvement en arrière; mais au même moment la bataille s'engage, bataille inutile, puisque le maréchal est déjà décidé à rentrer dans le camp retranché de Metz: la manière dont il dispose ses troupes sur le terrain et les ordres qu'il donne au maréchal Canrobert, le prouvent complètement.

La bataille de Saint-Privat est perdue par la faute du commandant en chef, qui confie la clef de la position à un corps incomplet et très-affaibli, et qui, demeurant loin du champ de bataille, reste sourd aux appels pressants et réitérés de son lieutenant. L'armée est reportée en arrière des plateaux, et ne pourra désormais déboucher qu'au prix des plus grands efforts; cependant, le lendemain 19, le maréchal Bazaine écrit à l'empereur qu'il compte toujours partir dans la direction du nord.

Le 18, au soir, revenait de Châlons le commandant Magnan, apportant la nouvelle de la constitution d'une deuxième armée, destinée à venir au secours de celle de Metz. Bien que les chemins soient ouverts, le commandant Magnan ne passe pas. Mystérieuse circonstance, qui va laisser le maréchal libre de ses résolutions.

Le 23, une dépêche annonçant l'arrivée prochaine de l'armée de secours, le force à prendre un parti. Au lieu de faire tous ses efforts pour aller au-devant du maréchal de Mac-Mahon vers Montmédy, comme il l'a toujours annoncé, le maréchal Bazaine tourne le dos à cette direction, porte ses troupes sur la rive droite, et borne ainsi son concours à une simple démonstration, résolu qu'il est à ne pas quitter le camp retranché de Metz, sous la protection duquel il compte attendre le dénoûment de la crise militaire et politique qui se prépare.

Ce n'est pas tout: en exposant dans la conférence de Grimont, à ses lieutenants, la situation de l'armée sous un jour faux, en se taisant sur le mouvement du maréchal de Mac-Mahon, en déclarant qu'il n'a de munitions que pour une seule bataille, alors que son approvisionnement de munitions est entièrement reconstitué, il provoque une déclaration, en vertu de laquelle l'armée doit de-

meurer à Metz et renoncer à gagner l'intérieur de la France.

Le même jour il annonce au ministre de la guerre qu'il est impossible de percer les lignes d'investissement. En même temps, il écrit au maréchal de Mac-Mahon qu'il est cerné, mais faiblement, qu'il percera quand il le voudra, et qu'il l'attend.

Sur un nouvel avis du maréchal de Mac-Mahon, le maréchal Bazaine fait le 31 août une nouvelle démonstration, que les dispositions qu'il ordonne condamnent à l'avance à un avortement.

Telle fut la conduite du maréchal Bazaine pendant la période des opérations actives. La pensée de soustraire son armée aux bouleversements, devenus inévitables, dicta ses résolutions. Ces préoccupations égoïstes vont encore le dominer pendant le blocus. La révolution qu'il a prévue éclate. Un nouveau gouvernement surgit. Contre toute attente, Paris va tenir; la défense nationale s'organise. Devant une résistance, dont la durée dépassera certainement celle de ses approvisionnements, le maréchal va chercher à précipiter le dénoûment de la situation, non en combattant, mais en traitant avec l'ennemi. Comment entraîna-t-il dans cette voie, qui n'était pas celle du devoir, ses lieutenants et sa brave armée, dont la loyauté ne put croire à de semblables trames que le jour du désastre? C'est ce qu'il nous reste à exposer.

## DEUXIÈME PARTIE.

### Période du blocus jusqu'au 7 octobre.

#### CHAPITRE 1<sup>er</sup>.

##### CONDITIONS DE RÉSISTANCE DE LA PLACE DE METZ.

*État des travaux de défense et de l'armement des forts le 1<sup>er</sup> septembre.*

A partir du 1<sup>er</sup> septembre, le maréchal renonça à toute opération importante. Le sort de l'armée se trouvait donc lié désormais à celui de la place de Metz.

Le moment est venu d'examiner quelles étaient la situation de cette place et ses conditions de résistance.

D'importants travaux avaient été entrepris en 1865 pour remettre en parfait état de défense les fortifications du corps de place. En 1868, on se décida à étendre le rayon d'action des défenses en construisant cinq forts destinés à protéger la ville contre un bombardement, et à constituer un camp retranché qui pût servir à la fois de refuge et de soutien pour nos armes. Ces forts étaient loin d'être terminés lorsque la guerre fut déclarée; mais, bien qu'inachevés, ils présentaient de tout autres conditions de résistance que les ouvrages improvisés

par les Russes devant Sébastopol, et dont la prise nous coûta tant d'efforts et de sacrifices.

Les forts de Plappeville et de Saint-Quentin avaient leurs fossés creusés dans le roc. Les escarpes et les contre-escarpes étaient complètes: les logements avaient été occupés dès l'hiver de 1869-1870. Les remparts étaient massés, ainsi que les glacis; il ne restait plus qu'à recouvrir de cette terre végétale la surface des remblais et les parapets. L'armement en batteries s'élevait, au 1<sup>er</sup> septembre, à 75 bouches à feu au fort de Plappeville, et à 44 au fort Saint-Quentin.

Le fort de Saint-Julien est un grand pentagone composé de quatre fronts principaux de 250 mètres de longueur et d'une gorge de 500 mètres; les escarpes étaient achevées à peu près complètement sur les quatre fronts de tête et sur la moitié de la gorge. Les portions non revêtues étaient palissadées. Une brèche considérable existait dans le bastion de gauche voisin de la gorge avait été barrée par une forte palanque. Les fossés étaient à peu près à profondeur, mais ils n'étaient à largeur que devant les bastions de trois des fronts de tête: il n'y avait pas de contre-escarpe. La grande caserne centrale n'était pas voûtée. Elle fut blindée en charpente. Deux grands magasins à poudre, 300 mètres courants d'arceaux en décharge, de grandes et vastes poternes, présentaient de précieuses ressources pour abriter les hommes et le matériel. Les parapets du corps de place étaient à peu près massés. Mais il existait une lacune dans le milieu du cavalier. L'armement en batterie s'élevait à 78 bouches à feu à la date du 1<sup>er</sup> septembre.

En avant de Saint-Julien, de fortes redoutes avaient été organisées sur les positions de Châtillon et de Grimont.

Le fort de Queuleu est un grand pentagone de même forme que Saint-Julien, mais avec des fronts de 250 mètres et une gorge de 700 mètres de longueur. Les escarpes achevées sur trois fronts et demi étaient très-près de l'être sur une grande partie de la gorge. Il en restait 450 mètres à construire.

Les fossés étaient à profondeur et à largeur sur deux fronts et à une profondeur moyenne de 7 mètres dans le restant, sauf sur le front latéral de gauche, où la profondeur ne dépassait pas 4 à 5 mètres. La caserne sous le cavalier était terminée et pouvait contenir 1,600 hommes. Il existait en outre un grand nombre d'abris, notamment dans les arceaux en décharge de la gorge. Le grand cavalier était entièrement massé. L'armement en batterie le 1<sup>er</sup> septembre s'élevait à 95 bouches à feu bien traversées et munies d'abris. Le plus grand nombre de bouches à feu était du calibre de 24 court.

Un ouvrage avancé avait été construit sur les positions des Bordes, en avant du fort Bellecroix.

Quant au fort de Saint-Privat, il était seulement massé et ne possédait pas d'abris. Mais en arrière